

# Eduquer la jeunesse du XXI<sup>e</sup> siècle

30 MARS 2022

## Autrice

### CÉLINE DANION

consultante indépendante,  
ancienne conseillère de la  
ministre de la culture,  
notamment en charge de  
l'accès à la culture et de la  
lecture

L'éducation artistique et culturelle a un rôle essentiel à jouer dans la formation des citoyens, *a fortiori* au regard des transformations du monde que nous connaissons. Or l'accès à cette éducation reste très fractionné. C'est pourquoi un nouvel effort en faveur de l'éducation artistique et culturelle doit être prioritaire, dans la suite des efforts accomplis dans le quinquennat écoulé, et mis en œuvre de telle sorte que réellement tous les jeunes en bénéficient, sans distinction.

Au-delà de son déploiement, il s'agit de donner aux jeunes générations les outils nécessaires à leur autonomie et à leur engagement actif dans le monde. L'éducation artistique et culturelle n'est pas la seule à pouvoir y contribuer, mais appelle une transformation historique de l'instruction, incluant la participation régulière à des projets émancipateurs et citoyens.

Les jeunes générations que nous sommes en train de former sont confrontées à des défis particulièrement nombreux et difficiles, comme les risques climatiques et la régulation du cyberspace dans un contexte d'affaiblissement civique et politique, comme le montrent les taux d'abstention records aux élections ou la multiplication de mouvements sociaux peu structurés. En cette première partie de XXI<sup>e</sup> siècle, se côtoient encore des générations qui n'avaient pas le téléphone lorsqu'elles avaient vingt ans et d'autres qui n'imaginent plus le monde sans internet, des générations pour lesquelles il n'était pas rare d'arrêter l'école à 15 ans et celles d'aujourd'hui où près de 80% des jeunes sont bacheliers[1]. La transmission entre générations ne va pas de soi et doit faire l'objet de nouvelles initiatives.

Comment former ces citoyens d'un XXI<sup>e</sup> siècle qui s'est ouvert avec ces enjeux, bien vite poursuivi par une pandémie mondiale et une guerre aux portes de l'Europe, et où la démocratie perd du terrain dans le monde ? Si les réponses sont sans aucun doute diverses, la force des liens, l'attachement au collectif, la volonté de s'engager, de construire sa pensée et de se former à l'action seront au cœur de la réussite. Le domaine de l'éducation artistique et culturelle, sans se limiter aux découvertes des pratiques artistiques et culturelles, est un terrain privilégié pour développer une ambition à la hauteur de ces défis.

Sans être formulé dans ces termes, le premier objectif culturel du quinquennat qui s'achève, «donner le goût de la culture», allait dans ce sens. Beaucoup a été fait et les fondations sont désormais solides (1). Pour autant, les blocages rencontrés ne permettront pas, dans l'état actuel, que ces efforts soient déterminants pour la société (2). C'est pourquoi il serait temps de proposer une mesure historique et structurante pour la formation de la jeunesse de France, dans laquelle l'éducation artistique et culturelle a toute sa place : généraliser la participation de tous les jeunes de 6 à 18 ans à des projets émancipateurs et citoyens par la sanctuarisation d'une demi-journée par semaine, chaque année (3).

## **1. UN BILAN POSITIF MAIS FRAGILE DES EFFORTS D'ACCÈS À LA CULTURE**

Dans son programme présidentiel de 2017, le candidat Emmanuel Macron avait fixé en premier objectif de « donner le goût de la culture ». Pour cela, il était prévu de :

- Faire bénéficier à 100% des enfants des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC),
- Ouvrir les bibliothèques le soir et le dimanche,
- Créer un Pass Culture doté de 500 euros pour tous les jeunes de 18 ans, leur permettant, via une application, d'accéder aux activités culturelles de leur choix.

---

[1] 79,7% en 2019 d'après le site [data.education.gouv.fr](http://data.education.gouv.fr)

### **1.1. « 100% EAC » : un sujet désormais ancré, mais inatteignable dans les conditions actuelles, et dont le risque réel de dévoiement serait largement contre-productif.**

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est désormais un objectif partagé, et dont les fondations ont été parachevées.

Le plan « A l'école des arts et de la culture » de septembre 2018, des efforts financiers visibles notamment pour accompagner la structuration d'acteurs très présents sur le terrain, et la création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) sont des marqueurs importants. Ils constituent un socle solide.

Ils ne suffisent pas pour autant, et nous sommes au point où l'affichage de chiffres prometteurs pourrait être contre-productif :

- Le ministère de la culture consacre, en 2022, 100M€ à l'EAC ; ramené aux 13 millions de jeunes en France, ce budget correspond à moins de 10€ par jeune chaque année, ce qui est largement insuffisant.
- Si même un budget hors norme était débloqué, le temps consacré à ces projets dans les établissements scolaires est variable et dépend de l'engagement personnel des chefs d'établissements et des enseignants, peu formés à la conduite de ces projets.
- La tentation de « faire du chiffre » en confondant l'accès à la culture – à travers une sortie culturelle (au musée ou au spectacle) ou une rencontre ponctuelle avec un artiste – avec des projets d'éducation artistique et culturelle au long cours<sup>[2]</sup> aurait un effet dévastateur à moyen terme : l'accès à la culture est nécessaire mais non suffisant pour développer le goût et surtout l'autonomie de la fréquentation culturelle. Cela conduirait donc à un échec programmé des « études d'impact » à l'horizon des 10 ans qui viennent, et conduirait à nouveau à baisser les budgets et à perdre encore des décennies... et des générations.
- La technocratisation du sujet freine la prise en compte des réalités de terrain des artistes et structures culturelles qui refusent à raison de devenir de simples « animateurs » : c'est en restant artistes et en partant de leurs propres projets qu'ils peuvent construire les projets EAC les plus intéressants.

### **1.2. Ouvrir les bibliothèques le soir et le dimanche : un travail au long cours qui se poursuit**

Le travail mené de concert entre Erik Orsenna, Françoise Nyssen, le service du livre et de la lecture du ministère de la culture, et les collectivités, a permis d'initier une lente mais solide montée en puissance de cet objectif.

---

[2] Piliers rappelés dans la charte de l'EAC définie par le HCEAC : un projet d'éducation artistique et culturelle probant comporte une intense fréquentation des œuvres, une rencontre avec un 'artiste', une part de pratique artistique (ou d'engagement personnel dans la production accompagnée de quelque chose), et donc nécessairement du temps long et à chaque fois un groupe restreint de jeunes en même temps.

Le travail avec les bibliothèques s'est poursuivi sans changements majeurs de ce plan « Ouvrir plus et ouvrir mieux ». Il ne pourra être mené qu'au rythme des délégations de crédits et de l'engagement des collectivités, mais le « standard » d'une bibliothèque ouverte à des horaires plus adaptés et proposant des services culturels et numériques est de plus en plus largement partagé[3] : il sera désormais difficile de revenir en arrière.

Sur ce plan, une proposition pourrait être retenue pour aller plus loin et plus vite : implanter les maisons « France service » dans les bibliothèques dès que cela est possible. Cette idée avait été développée en 2018, sans être suivies d'effet. Cela aurait pourtant trois avantages majeurs :

- Les maisons « France service » les plus exemplaires[4] sont dirigées par des animatrices plus que des gestionnaires : l'expérience des bibliothécaires serait ici précieuse ;
- La proximité entre services publics administratifs et accès aux livres lèverait des freins d'accès de part et d'autre ;
- La mutualisation des deux équipes permettrait dans de nombreux cas des services accrus.

### **1.3. La création du Pass Culture : un succès dont la mise en œuvre est exemplaire, des projets mis en difficulté par l'absence de « culture du projet » dans l'action publique**

Par son existence même, la création du Pass culture est un succès.

L'intuition, proposée en septembre 2017 et validée dès octobre, de le créer comme une plateforme permettant de lever de nombreux freins d'accès à la culture et non un simple « chèque », d'en faire un outil pour les acteurs culturels à destination des jeunes, et de le mener dans le cadre de la méthode des start-up d'Etat tout en constituant un comité de réflexion avec des partenaires et opposants constructifs, a permis qu'une expérimentation probante soit réalisée dès les 6 premiers mois.

L'engagement sans faille d'une toute petite équipe dans un dialogue constant avec les futurs bénéficiaires (jeunes, mais également acteurs culturels et collectivités) a permis qu'une première application voie le jour et soit utilisée dès la première année par les jeunes de cinq départements, puis rapidement quatorze. Les bases de son financement ont également été posées. Le même engagement, nourri par une bonne connaissance du terrain, s'est également attaché à lever d'autres freins majeurs (comme le transport[5]), à prendre en compte les jeunes les plus éloignés, et à mobiliser prioritairement l'ensemble des établissements culturels labellisés.

---

[3] Sauf pour les bibliothèques de la Ville de Paris où ce chantier n'est pas engagé, et pour lequel la ville demande une aide financière à l'Etat très supérieure en proportion aux autres villes.

[4] Exemple à Bourg-la-Reine

[5] Une expérimentation avait été validée avec le DGS de la Région Bretagne, notamment avec la flotte de véhicules de la collectivité.

Deux années de « *staffing par le haut* » peu impliqué dans l'opérationnel et de pilotage par la communication politique et ses effets d'annonce ont considérablement ralenti le bon déploiement du Pass Culture et stoppé la dynamique qualitative. Les changements de direction récents et l'ouverture, proposée de longue date, dès la classe de 4e, remettent le Pass Culture dans une dynamique de succès.

Au global, le programme de 2017 a été tenu et les conditions de succès sont posées ; reste désormais à ce que les changements soient sensibles dans la vie des Français, notamment pour l'éducation artistique et culturelle.

## **2. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UN ENJEU DE CITOYENNETÉ QUI APPELLE UNE AMBITION MARQUÉE**

### **2.1. Trois freins au bon déploiement de l'éducation artistique et culturelle pour tous**

Si l'objectif symbolique « EAC 100% » a été posé, trois facteurs rendent impossible son déploiement réel dans les conditions actuelles :

- Un manque de formation : la formation des enseignants et directeurs, pas plus que leurs évaluations, ne les engagent à initier des projets EAC. Or, la seule manière d'en faire bénéficier la quasi-totalité des jeunes reste le temps scolaire et donc l'implication du corps enseignant ;
- Un facteur budgétaire : nonobstant les 100M€ prévus pour l'EAC dans le budget de la mission culture et les 45M€ désormais destinés aux projets collectifs du Pass culture<sup>[6]</sup>, via les enseignants, à partir de la classe de 4e, l'investissement d'un artiste ou artisan dans de tels projets coûte plus de 10€/élève/an,
- Un frein opérationnel : les emplois du temps déjà contraints des élèves et les obstacles opérationnels que rencontrent les enseignants (transport, nombreux dossiers administratifs, gestion administrative plus qu'opérationnelle, etc.) freinent les moins avertis qui souhaiteraient se lancer dans de tels projets.

### **2.2. Un risque de dévoiement accru par les besoins de communication politique de court terme**

La qualité des projets EAC dépend en grande partie du bon respect des piliers de la « charte de l'EAC » (voir la note 2), de la taille du groupe de jeunes qui y participent afin que chacun puisse y trouver sa place, et du temps long.

---

[6] Depuis janvier 2022, une partie des 500€ initialement donnés aux jeunes de 18 ans est disponible dès la classe de 4e : pour partie à l'initiative des jeunes afin de les habituer, pour partie dans le cadre de projets scolaires collectifs à l'initiative des enseignants.

Il existe des grands projets fédérateurs qui travaillent avec toutes les dimensions de l'EAC tout en concernant des milliers de jeunes[7] et qui pourraient être des points d'appui intéressants pour le déploiement auprès de tous les jeunes.

A l'inverse, une communication sur de simples « rencontres » labellisées comme projets EAC permet l'auto-valorisation d'établissements culturels à court terme, mais freinent le développement qualitatif à moyen terme.

### **2.3. Un militantisme qui ne peut pas tout**

De nombreux dispositifs et acteurs concourent aujourd'hui[8] au déploiement de projets de qualité proposés aux jeunes, mais ils relèvent de l'engagement militant des encadrants et n'ont aucun moyen de se généraliser.

Si le premier quinquennat a permis de bâtir le socle institutionnel d'un projet « EAC 100% », un second devra s'engager résolument, de façon réaliste et opérationnelle, dans sa mise en œuvre pour chaque jeune et famille de France.

## **3. A L'IMAGE DE L'EFFORT RÉALISÉ POUR L'ÉCOLE LAÏQUE ET RÉPUBLICAINE : UNE RADICALITÉ ASSUMÉE POUR UNE ÉDUCATION CITOYENNE**

Exercer sa citoyenneté, c'est penser, se sentir « autorisé à », être capable de s'exprimer, être capable d'agir. Œuvrer pour un pays dynamique et démocratique, c'est avoir conscience du collectif, prendre l'habitude de s'engager pour l'intérêt général, et savoir prendre en compte des talents variés.

Les projets d'éducation artistique et culturelle développent chacune de ces capacités[9]. L'éducation à la recherche de l'information, à l'expérimentation scientifique, et plus largement les engagements dans des projets sociétaux le font aussi.

Sanctuariser désormais, dans toutes les classes, à tous les niveaux, pour tous les jeunes, dans toute la France, une demi-journée par semaine consacrée à des projets d'éducation artistique et culturelle, d'éducation scientifiques, des projets écologiques ou sociétaux serait tout à la fois un marqueur d'ambition clair et historique, et le seul moyen de se donner réellement les moyens de ses ambitions. Permettre à chaque jeune d'avoir plusieurs fois fait l'expérience de l'engagement avant sa majorité, ce serait œuvrer de conserve au développement d'une citoyenneté active et à celui de l'éducation artistique et culturelle.

[7] Exemple de *La Belle Harangue* ou de *l'Opération Coudrier* du Printemps des poètes

[8] Projets d'éducation artistique et culturelle, associations socio-éducatives, projets de culture scientifique...

[9] Cf travaux de Martha Nussbaum, notamment *Les émotions démocratiques – comment former les citoyens du XXIe siècle ?*, Paris, Flammarion, 2011.

Le secteur culturel et celui de l'engagement sociétal pourront être mobilisés si c'est au service affirmé de ce projet de société. Les budgets devront être accrus, et la mise en œuvre déployée comme un grand projet et non comme une réforme administrative de plus. Les enseignants devront être une des chevilles ouvrières de la réussite. Depuis 10 ans, nous avons les exemples et contre-exemples permettant de réussir une telle ambition.

\*\*\*

Les Grecs ont inventé le théâtre et la philosophie en même temps que la démocratie. Les Lumières ont développé les études et la lecture et préparé à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen. La IIIe République a construit des écoles dans tous les villages de France et y a envoyé ses « hussards noirs » pour former la jeunesse à la République. La question qui se pose désormais à nous est : comment former les citoyens français aux grandes transitions du XXIe siècle ?

Un engagement de même ampleur que ces tournants historiques passés est nécessaire pour amener la jeunesse à exercer activement sa citoyenneté et s'investir pour une société démocratique, innovante et capable de relever les nombreux défis écologiques, sociétaux et internationaux du XXIe siècle : créer une éducation aux projets, à l'engagement sociétal et à la pensée propre. Non pas avec du saupoudrage, mais avec la récurrence et les moyens structurants d'une telle ambition.